



MobilJump

Plateforme mobilité des Pays d'Alençon

La solution déplacement

ENCOURAGER LA MOBILITE DURABLE

ouvert à tous



Objectifs

- ▶ Faire évoluer les pratiques de mobilité en soutenant les modes de transports alternatifs et l'intermodalité
- ▶ Développer des modes de transport durable moins émetteurs de gaz à effet de serre
- ▶ Renforcer l'accès de la population aux services, à l'emploi, à la formation, en facilitant l'accès de tous à l'offre de mobilité



Actions éligibles

Sensibilisation et promotion :

- ▶ Sensibilisation, information et conseil en mobilité (collectivités, employeurs, particuliers)
- ▶ Promotion des dispositifs de mobilité durable (Plans de Déplacement Entreprises/Administrations), éco-mobilité scolaire, vélos en libre-service... et des nouveaux modes de transports alternatifs créés sur le territoire

Accompagnement préalable :

- ▶ Etudes de faisabilité et définition de projets de modes alternatifs et durables de transports (modes doux individuels, transports collectifs, transport à la demande (TAD), covoiturage, autres initiatives innovantes)

Développement des modes alternatifs de transports :

- ▶ Création et développement de modes alternatifs de transports et de projets innovants de mobilité
- ▶ Développement des modes doux (cheminements piétonniers, aménagements cyclables...), dans le cadre d'une réflexion globale sur l'aménagement de la commune, en lien avec les aménagements existants (voies vertes, voies douces, circuits pédestres/cyclistes balisés...)



Dépenses éligibles

- ▶ **Aménagement extérieur** : traitement du sol, travaux paysagers, mobilier urbain, signalisation, signalétique
- ▶ **Équipement** : matériel informatique, bureautique, technique...
- ▶ **Frais de personnel** : salaires et charges
- ▶ **Frais de fonctionnement** directement liés à l'opération : achat, location de salles/de matériel, frais de réception...
- ▶ **Prestations externes** : études, conseils, diagnostics, expertises, formations
- ▶ **Communication** : outils de communication, site internet et réseaux sociaux web, signalétique



Bénéficiaires

- ▶ Collectivités locales, EPCI et communes
- ▶ Etablissements publics
- ▶ Chambres consulaires
- ▶ PME/micro-entreprises au sens de la réglementation communautaire
- ▶ Associations
- ▶ PNR Normandie-Maine



Montant de l'aide

- ▶ De 1 500 € à 15 000 € selon les projets

